



**VILLE DE  
CHOISY-LE-ROI**  
Place Gabriel Péri  
94600 Choisy-le-Roi  
[www.choisyleroi.fr](http://www.choisyleroi.fr)  
Direction Générale  
ASL/MM

## Compte rendu sommaire de la séance du Conseil Municipal du Mercredi 22 janvier 2020

Le vingt-deux janvier deux mille vingt à dix-neuf heures trente, le Conseil municipal de la commune de Choisy-le-Roi, légalement convoqué le 15 janvier 2020, s'est réuni Salle du Conseil municipal, Hôtel de Ville, sous la présidence de Monsieur Didier GUILLAUME, Maire.

### Étaient présents :

Mmes et M GUILLAUME Didier, DIGUET Patrice, BRAHIMI Nadia, DESPRES Catherine, AOUMMIS Hassan, MASSÉ Elodie, ARNAUD Anne Marie, LUC Nadine, JUHEL Françoise, ROCHE Gabriel, TISLER Frédéric, HERVY Patrick, BOIVIN Bernard, MORO Christiane, ATHÉA Bernard, GRASSET-PRIAN Chantal, ZIEGELMEYER Laurent, BELLIER Carole (à partir de 20h15), LEONCE Vanessa, GAUSSENT François, JULLIAN Anne-Laure, DITOPE-LINDOUME Emilienne, ESSONE MENGUE Terence, ALIROL Béatrice, PANETTA Tonino, COELHO Vasco, BERCIER Corinne, DRUART Frédéric, SALIM Malika, FRANCISOT Amandine, BARON Monique.

### Étaient représentés :

Mme BENKAHLA Malika	mandat à M. AOUMMIS Hassan
M. ENNAOURA Hafid	mandat à M. DIGUET Patrice
Mme GUINERY Annick	mandat à Mme JUHEL Françoise
Mme LEROY Sylvie	mandat à M. BOIVIN Bernard
Mme RIFFAUD Isabelle	mandat à Mme BRAHIMI Nadia
Mme BELLIER Carole	mandat à Mme ARNAUD Anne-Marie (jusqu'à 20h15)
Mme OSTERMEYER Sushma	mandat à M. PANETTA Tonino
M. THIAM Moustapha	mandat à M. DRUART Frédéric
M. PERYAGH Yves	mandat à Mme BARON Monique

**Était absent :** M. DUPUY Gilles, M. MELY Laurent, M. AIT IDIR Jamil, M. BRIENNON Jean Marc

**Secrétaire de séance :** Mme LEONCE Vanessa

Après avoir procédé à l'appel nominal des conseiller-ères en exercice et constaté que le quorum était atteint pour la validité des délibérations, Monsieur le Maire soumet aux membres de l'assemblée l'ordre du jour de la présente séance qui est adopté à l'unanimité.

Aucune observation n'est faite sur le procès-verbal de la séance du Conseil municipal du 18 décembre 2019.

*Après examen des dossiers :*

20.001	Approuve le vœu présenté par les élu.e.s du groupe Communiste, Républicain et Citoyen en solidarité avec le peuple de Tamil Eelam.															
20.002	Modifie le nombre d'adjoints au Maire et les rangs de classement.															
	<b>Ressources humaines</b>															
20.003	Modifie le tableau des effectifs du personnel communal.															
	<b>Finances</b>															
20.004	Vote les taux d'imposition pour l'année 2020 : décide de maintenir les taux d'imposition équivalents à 2019, soit : <table border="1" data-bbox="502 481 1204 739"> <thead> <tr> <th></th> <th>Taux d'imposition 2019</th> <th>Taux d'imposition 2020</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Taxe d'habitation</td> <td>24,19%</td> <td>24,19%</td> </tr> <tr> <td>Foncier bâti</td> <td>26,09%</td> <td>26,09%</td> </tr> <tr> <td>Foncier non bâti</td> <td>124,75%</td> <td>124,75%</td> </tr> <tr> <td>T.E.O.M.</td> <td>7,14%</td> <td>7,14%</td> </tr> </tbody> </table>		Taux d'imposition 2019	Taux d'imposition 2020	Taxe d'habitation	24,19%	24,19%	Foncier bâti	26,09%	26,09%	Foncier non bâti	124,75%	124,75%	T.E.O.M.	7,14%	7,14%
	Taux d'imposition 2019	Taux d'imposition 2020														
Taxe d'habitation	24,19%	24,19%														
Foncier bâti	26,09%	26,09%														
Foncier non bâti	124,75%	124,75%														
T.E.O.M.	7,14%	7,14%														
20.005	Décide de clore trois opérations achevées en autorisation de programme (Renouvellement urbain-ANRU 1, crèche Chanteraine-Tony Lainé, Groupe scolaire Nelson Mandela).															
20.006	Décide la création de six opérations gérées en autorisation de programme (groupe scolaire Mandela-Langevin : rénovation intérieure, groupe scolaire Marcel Cachin : agrandissement, École élémentaire Jean Macé : extension et mise en accessibilité, travaux de voirie, éclairage public : passage en basse tension, aires de jeux pour enfants : renouvellement).															
20.007	Approuve le budget primitif 2020, budget principal, chapitre par chapitre pour les sections d'investissement et de fonctionnement, arrêté comme suit : <table border="1" data-bbox="287 1030 1428 1254"> <thead> <tr> <th colspan="2">MOUVEMENTS BUDGETAIRES</th> <th>DEPENSES</th> <th>RECETTES</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td rowspan="3">BUDGET PRINCIPAL</td> <td>INVESTISSEMENT</td> <td>17 212 333,00</td> <td>17 212 333,00</td> </tr> <tr> <td>FONCTIONNEMENT</td> <td>75 918 707,00</td> <td>75 918 707,00</td> </tr> <tr> <td><b>TOTAL</b></td> <td><b>93 131 040,00</b></td> <td><b>93 131 040,00</b></td> </tr> </tbody> </table>	MOUVEMENTS BUDGETAIRES		DEPENSES	RECETTES	BUDGET PRINCIPAL	INVESTISSEMENT	17 212 333,00	17 212 333,00	FONCTIONNEMENT	75 918 707,00	75 918 707,00	<b>TOTAL</b>	<b>93 131 040,00</b>	<b>93 131 040,00</b>	
MOUVEMENTS BUDGETAIRES		DEPENSES	RECETTES													
BUDGET PRINCIPAL	INVESTISSEMENT	17 212 333,00	17 212 333,00													
	FONCTIONNEMENT	75 918 707,00	75 918 707,00													
	<b>TOTAL</b>	<b>93 131 040,00</b>	<b>93 131 040,00</b>													
20.008	Approuve le budget annexe des parkings 2020, chapitre par chapitre pour les sections d'investissement et de fonctionnement, arrêté comme suit : <table border="1" data-bbox="271 1377 1428 1612"> <thead> <tr> <th colspan="2">MOUVEMENTS BUDGETAIRES</th> <th>DEPENSES</th> <th>RECETTES</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td rowspan="3">BUDGET ANNEXE DES PARKINGS</td> <td>INVESTISSEMENT</td> <td>419 868,00</td> <td>419 868,00</td> </tr> <tr> <td>FONCTIONNEMENT</td> <td>943 043,00</td> <td>943 043,00</td> </tr> <tr> <td><b>TOTAL</b></td> <td><b>1 362 911,00</b></td> <td><b>1 362 911,00</b></td> </tr> </tbody> </table>	MOUVEMENTS BUDGETAIRES		DEPENSES	RECETTES	BUDGET ANNEXE DES PARKINGS	INVESTISSEMENT	419 868,00	419 868,00	FONCTIONNEMENT	943 043,00	943 043,00	<b>TOTAL</b>	<b>1 362 911,00</b>	<b>1 362 911,00</b>	
MOUVEMENTS BUDGETAIRES		DEPENSES	RECETTES													
BUDGET ANNEXE DES PARKINGS	INVESTISSEMENT	419 868,00	419 868,00													
	FONCTIONNEMENT	943 043,00	943 043,00													
	<b>TOTAL</b>	<b>1 362 911,00</b>	<b>1 362 911,00</b>													
	<b>Culture</b>															
20.009	Modifie le mode de fonctionnement des élections des représentant.es au conseil d'établissement de la Tannerie.															
20.010	Approuve la convention de partenariat avec l'agence Aristeas pour l'édition d'un livre sur le château de Choisy-le-Roi.															
20.011	Autorise la nouvelle dénomination de la médiathèque des Gondoles : Médiathèque Ipoustéguy.															
	<b>Hygiène santé</b>															
20.012	Approuve la convention entre les villes de Choisy-le-Roi, de Thiais et d'Orly concernant le financement du service d'aide médicale initiale (SAMI).															
	<b>Développement durable</b>															
20.013	Prend acte du Rapport d'activités 2018 de la Régie intercommunale pour la Valorisation et l'Exploitation des déchets (RIVED).															

<b>Développement Local Citoyenneté</b>	
20.014	Approuve les mises à jour de la Charte des relations partenariales entre la commune de Choisy-le-Roi et le tissu associatif local.
20.015	Approuve la 1ère répartition de la subvention aux associations locales pour la location d'un transport collectif à l'association « Petits frères des Pauvres » pour un séjour intergénérationnel à Achy et à l'association « Danses et loisirs » pour la visite de Meaux et du musée de la guerre.
<b>Vie internationale</b>	
20.016	Approuve l'avenant n°2 à la convention FICOL (Facilité de financement des initiatives des collectivités françaises) signée avec l'Agence Française de Développement (AFD) pour le projet "un marché pour Tringa", au Mali
<b>Renouvellement urbain</b>	
20.017	Quartier Sud : Approuve le programme du Renouvellement Urbain du quartier Sud de Choisy-le-Roi et le projet de convention pluriannuelle du projet de renouvellement urbain de Choisy-le-Roi dite « Convention de Site Quartier Sud Choisy-le-Roi » et autorise sa signature ainsi que la sollicitation des subventions inscrites dans la convention.
20.018	Quartier Sud : Approuve le projet de convention pluriannuelle cadre du renouvellement urbain de l'Établissement Public Grand Orly Seine Bièvre dite « Convention Cadre Territoire Grand Orly Seine Bièvre » et autorise la signature de cette convention ainsi que la sollicitation des subventions inscrites dans la convention
20.019	Quartier Sud : Approuve la convention partenariale passée entre la Ville, l'Établissement Public Territorial Grand Orly Seine Bièvre et Valophis Habitat pour l'aménagement du secteur des Navigateurs/Cosmonautes et autorise la signature de cette convention. Approuve les principes de concertation réglementaires préalables à la création d'une ZAC sur le secteur Navigateurs/Cosmonautes en vue de son aménagement.
20.020	Quartier Sud : Approuve la convention cadre « 100 Quartiers Écologiques et innovants » avec la Région Ile-de-France et autorise sa signature.
20.021	Quartier Sud : Autorise le lancement d'un concours de maîtrise d'œuvre en vue de la réalisation d'un équipement socio-culturel, son parvis et son parking
<b>Habitat</b>	
20.022	Approuve la charte départementale pour le logement étudiant
20.023	Accorde la garantie d'emprunt au bailleur CDC HABITAT SOCIAL (EFIDIS) pour la réhabilitation de 32 logements sis 6 bis rue de Verdun
20.024	Accorde la garantie d'emprunt au bailleur CDC HABITAT SOCIAL (EFIDIS) pour la réhabilitation de 10 logements sis 21, rue Georges Clémenceau
20.025	Approuve les conventions de reconduction de mesures d'accompagnement social liées au logement (ASLL) pour l'année 2020
<b>Urbanisme</b>	
20.026	Approuve la convention de mise à disposition à la Ville d'un terrain à Congis-sur-Thérouanne
20.027	Approuve l'avenant n°1 à la convention de subventionnement d'équipement public de la ZAC des Hautes Bornes et donne un avis favorable sur l'approbation par le Conseil territorial de l'avenant n°5 au traité de concession d'aménagement de la Zac des Hautes Bornes
20.028	Approuve la dénomination de l'équipement sportif des Hautes Bornes : Gymnase Alice Milliat
<b>Administration générale</b>	
20.029	Modifie le guide interne de la commande publique qui prend en compte la mise à jour des nouveaux seuils de marchés
20.030	Déclare que Monsieur le Maire a rendu compte des Décisions L-2122-22 du Code général des Collectivités territoriales

Fait en Mairie à Choisy le Roi, le 22 janvier 2020.

Didier GUILLAUME  
Maire de Choisy-le-Roi  
Vice-président du Conseil départemental  
du Val-de-Marne.


